



# Lecture citoyenne

Date: Décembre 2025  
Déposé par: Ève Panneton



# Politique


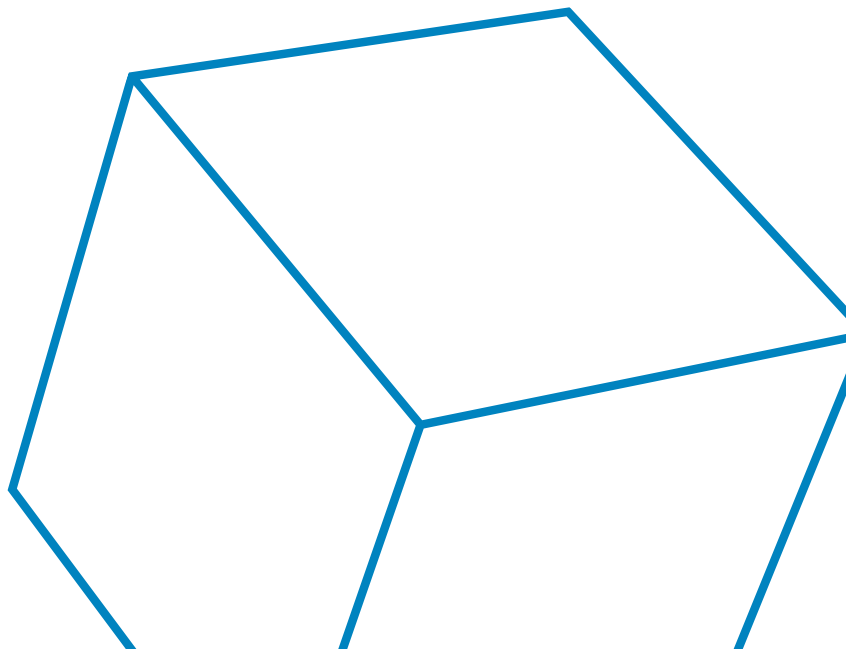
Politique et plan d'action à l'égard  
des personnes handicapées  
2026-2028

*Pour l'inclusion des personnes en situation de handicap*

**BROMONT**  
INSPIRE L'ACTION

# Lecture citoyenne



- 
- 01 Introduction à la Lecture citoyenne
  - 02 Coup d'oeil général
  - 03 Appréciations
  - 04 Commentaires constructifs
  - 05 Éléments retenus/modifiés et réponses
- 

# La lecture citoyenne



Permettre à la communauté de rétroagir sur une politique publique avant son adoption



Rendre les démarches municipales transparentes et inclusives



Indiquer les commentaires retenus et les modifications réalisées suite au processus

# Coup d'oeil

## Résumé de la lecture

Les citoyens ont exprimé des commentaires constructifs invitant la Ville à élargir sa conception du handicap à tous les âges et toutes les réalités, à bonifier l'accessibilité du transport, de l'information, de l'emploi et des infrastructures, ainsi qu'à promouvoir une accessibilité universelle et une meilleure collaboration intersectorielle. Leurs suggestions concrètes témoignent d'un engagement sincère en faveur d'une communauté plus inclusive et d'une volonté de contribuer activement au développement de solutions réalistes et humaines.



**Nombre de lectures citoyennes:**

2



**Nombre de personnes ayant demandées à être recontactées:**

2



**Nombre de personnes ayant été recontactées:**

2



# Commentaires constructifs

## **Inclure tous les âges et tous les types de handicaps**

Une citoyenne propose d'élargir la portée du document afin de reconnaître que le handicap n'est pas uniquement lié au vieillissement, mais qu'il peut concerner des personnes de tout âge, incluant les enfants, et englober les handicaps physiques, intellectuels, sensoriels ainsi que ceux liés au spectre de l'autisme.

## **Communication et adaptation inclusive**

Une citoyenne suggère de collaborer avec un organisme en littératie pour rendre les communications et dépliants plus accessibles, et d'élargir les actions d'adaptation du milieu afin de mieux prendre en compte les différents types de handicaps.

## **Précision sur les équipements adaptés**

Une citoyenne recommande de mieux préciser ce que recouvrent les « équipements adaptés ».

## **Soutien interdisciplinaire au comité**

Une citoyenne suggère d'intégrer au comité des experts en santé et services sociaux.

## **Inclusion au bénéfice de tous**

Une citoyenne recommande d'adopter une approche d'accessibilité universelle pour que les actions profitent à tous, peu importe l'âge ou la situation, et de concevoir des services et infrastructures inclusifs qui facilitent la participation pleine et entière de chaque citoyen, y compris les personnes en situation de handicap et les familles avec poussettes.



# Commentaires constructifs

## Améliorer le transport adapté et les services

Un citoyen souligne que l'offre de transport « à la demande » ne répond pas aux besoins du transport adapté : les arrêts fixes ne garantissent pas un déplacement sécuritaire porte à porte pour les personnes vulnérables et aucun service n'est offert les fins de semaine.

## Favoriser l'embauche inclusive

Les citoyens relèvent l'absence de mesures ou de communications visant à encourager l'embauche inclusive au sein des commerces, industries et organismes de la Ville.

## Valoriser les ressources et l'information

Un citoyen suggère de mieux promouvoir des initiatives comme d'organismes pour sensibiliser les employeurs à l'embauche de personnes vivant avec un handicap (physique, intellectuel ou autisme), et de créer une section dédiée sur le site web municipal répertoriant les ressources, programmes et services disponibles.

# Réponses/à modifier



## À la suite des commentaires constructifs

D'emblée, le plan d'action vise effectivement à refléter une approche inclusive qui considère l'ensemble de la communauté, peu importe l'âge ou le type de limitation. Nous souhaitons que la notion d'inclusivité soit au cœur de nos actions, afin de tenir compte des réalités vécues par toutes les personnes en situation de handicap, qu'il s'agisse de limitations physiques, intellectuelles, sensorielles ou liées au spectre de l'autisme.

Nous avons retenu l'appellation « Politique à l'égard des personnes handicapées », conformément au libellé du gouvernement, afin d'assurer une cohérence avec les exigences officielles. Cependant, nous partageons pleinement l'idée que la notion d'inclusivité devrait être envisagée de façon plus large, de manière à englober l'ensemble de la population, peu importe le type de handicap ou d'enjeu vécu. C'est pourquoi nous avons choisi d'ajouter, au titre, la mention « **Pour l'inclusion des personnes en situation de handicap** », afin de refléter cette volonté d'ouverture et d'accueil pour tous.

Par ailleurs, la *PFM-MADA*, le *Plan de mobilité durable* ainsi que la *Planification stratégique de la Ville* comprennent également des actions complémentaires qui viendront répondre à certains besoins d'inclusivité qui ne figurent pas nécessairement dans cette présente politique. Lors de la priorisation des actions, nous avons procédé à des consultations croisées et développé des maillages afin d'éviter les doublons et de maximiser la portée des interventions pour l'ensemble de la communauté.

# Réponses/à modifier

L'enjeu d'accessibilité universelle des **communications** et de l'information est bien pris en compte dans le plan d'action. Plusieurs actions sont prévues à cet égard, la Ville travaille actuellement au développement d'un nouveau site Internet qui respectera les normes WCAG 2.1 et offrira une vitrine bonifiée pour promouvoir les services et initiatives des organismes du milieu, facilitant ainsi l'accès à l'information pour tous les citoyens. De plus, la Ville est activement engagée au sein du Pôle Bromont-Brigham, où des projets sont également prévues en lien avec la promotion des ressources de la région. Nous poursuivons notre volonté de collaborer avec des organismes spécialisés et d'adapter nos communications et milieux afin de mieux répondre à la diversité des besoins de la population.

Concernant la précision sur les **équipements adaptés**, plusieurs actions prévues à l'axe 6 visent à clarifier cette notion en décrivant concrètement les équipements disponibles et leur utilisation, afin d'assurer une meilleure compréhension et accessibilité pour l'ensemble des citoyens. Tel que suggéré, nous avons également précisé qu'il s'agit d'équipements destinés à la **pratique de loisirs**.

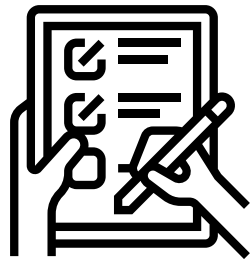
# Réponses/à modifier

Le dossier du **Transport** relève de la compétence de la MRC Brome-Missisquoi, toutefois, les employés municipaux de la Ville de Bromont impliqués dans ces dossiers seront informés des défis vécus par les citoyens sur le terrain afin de bien représenter leurs besoins et préoccupations au sein des comités concernés. Nous travaillons de concert avec les différentes parties prenantes de la région et le transport demeure une priorité dans l'ensemble de nos politiques. Nous veillerons à ce que ces enjeux de transport adaptés soient portés à l'attention des instances appropriées.

La suggestion de mieux promouvoir les opportunités **d'embauche inclusive** offertes dans la région et par les commerçants locaux est tout à fait pertinente et rejoint nos préoccupations. Concernant l'absence de mesures ou de communications visant à encourager l'embauche inclusive au sein de la Ville, une action précise a été intégrée à l'axe 3 du plan d'action. En ce sens, la Ville s'engage à mettre en place des mesures simples mais significatives pour renforcer l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) dans ses pratiques de gestion des ressources humaines, afin de favoriser l'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap.

Nous retenons la suggestion **d'intégrer au comité des experts en santé et services sociaux**, afin d'enrichir la réflexion. Comme le plan est évolutif, il s'agit en effet d'une excellente idée de consulter des spécialistes lorsque cela est possible, afin d'assurer la pertinence et l'efficacité des actions posées.

# À retenir



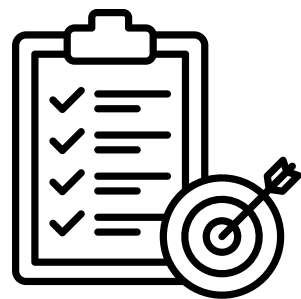
## Résumé des commentaires

Les commentaires des citoyens reflètent une grande ouverture, un regard engagé et une volonté réelle de bâtir une Ville où chacun, peu importe ses défis, pourra se sentir pleinement inclus et valorisé. Ces perspectives enrichissent la réflexion collective et viendront nourrir la démarche d'amélioration continue du plan d'action.



## Adoption de la Politique et du plan d'action 2026-2028

Avec l'appui de Kéroul et l'étroite collaboration des parties prenantes, la Ville a élaboré un plan d'action triennal axé sur l'inclusion et l'accessibilité. Il se traduit en actions concrètes et pourra faire l'objet d'une réévaluation annuelle afin d'assurer une adaptation continue aux besoins évolutifs et émergents, aux priorités et à la capacité financière de la Ville.



## Actions prévues dans le plan d'action 2026-2028

Les actions concrètes proposées qui découleront de la Politique à l'égard des personnes handicapées seront inscrites comme projets spéciaux et mises en œuvre selon les priorités établies et la capacité financière de la Ville. Le cas échéant, certains projets pourraient être reportés ou adaptés afin d'assurer une gestion responsable des ressources.



# **Lecture** **citoyenne**

*Un grand merci à chacun d'entre vous pour votre engagement et la qualité de vos commentaires, qui témoignent de votre attachement à l'inclusion et au mieux-être de tous les citoyens. Ensemble, nous contribuons à bâtir une communauté accessible, accueillante et solidaire.*

**ADOPTION PRÉVUE: 8 décembre 2025**

Date: Décembre 2025  
Déposé par: Ève Panneton